

**Session extraordinaire du  
21 juin 2010**

Session extraordinaire du Conseil municipal tenue au lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, mesdames les conseillères Claire Lepage et Carole N. Côté, messieurs les conseillers Éric Poirier, Roland Pelletier, André Lévesque et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Francis St-Pierre.

Monsieur le maire déclare la session ouverte

**AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation est lu et chacun confirme l'avoir reçu.

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Éric Poirier, appuyé de monsieur Francis Rodrigue, que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2010-06-94**

**ACQUISITION DU TERRAIN 3 756 809**

**Attendu que** nous avons entrepris des procédures d'expropriation afin d'acquérir le terrain portant le numéro de lot 3 756 809;

**Attendu qu'**une évaluation scientifique a été faite du terrain et que la valeur s'élève à 91 900 \$;

**Attendu que** la partie expropriant n'a pas contesté le droit d'expropriation;

**En conséquence**, il est proposé par madame Claire Lepage, appuyé de monsieur Éric Poirier, d'autoriser le versement de la somme de 64 330 \$ afin de prendre possession du terrain 3 756 809. Le montant de 64 330 \$ représente 70 % du rapport d'évaluation préparé par la firme Servitech Services-conseils inc. L'acquisition sera financée de la façon suivante : 50 000 \$ avec le surplus libre et 41 900 \$ avec le fonds de roulement. Le fonds de roulement sera remboursé sur 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2010-06-95**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC**

**Attendu que** nous avons fait une demande d'aide financière dans le cadre du programme Québec-Municipalités pour agrandir le centre communautaire et que notre projet a été accepté;

**Attendu que** les travaux seront terminés d'ici deux semaines;

**Attendu que** nous avons un dépassement des coûts qui risque de s'élever jusqu'à 50 000 \$;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Rodrigue, appuyé de monsieur André Lévesque, de demander une aide financière supplémentaire dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités afin de combler le dépassement des coûts pouvant atteindre 50 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire procède à la période de questions.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition du président, l'assemblée est levée.

---

Francis St-Pierre, maire

---

Alain Lapierre, secrétaire-trésorier